



PRÉSENTATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Élisabeth Le Noane, bibliothécaire-documentaliste, et Pauline Racot accueillent et accompagnent les étudiants dans leurs recherches du lundi au vendredi dans nos locaux de Paris.

- **MISSIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION**

Le centre de documentation a pour mission de collecter, conserver, organiser et mettre à disposition des étudiants et des enseignants, un fonds documentaire répondant aux besoins des trois formations (mémoires, productions écrites, rapports de stage, supports de cours, ...). Le centre a également une mission de conseil et de formation relative à l'utilisation des bibliothèques et de leurs ressources (recherche documentaire, analyse des documents, rédaction des références bibliographiques).

- **ACCESSIBILITÉ**

L'accès au centre de documentation est réservé aux étudiants et enseignants de l'École d'Assas. L'emprunt ou la consultation sur place sont libres de toutes formalités et gratuits.

- **EMPRUNTS**

Chaque usager peut emprunter 6 documents – dont 2 livres- pendant une semaine.

- **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi de 10h – 13h30 / 14h15 – 18h30

Mardi de 10h15 – 09h15 / 14h15 – 17h45

Mercredi de 10h15 – 09h15 / 14h15 – 17h45

Jeudi de 10h – 13h30 / 14h15 – 18h30

Vendredi de 10h15 – 09h15 / 14h15 – 17h45

Le centre de documentation est fermé pendant les vacances scolaires

- **RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

Un livret abordant la recherche documentaire a été élaboré afin d'accompagner les étudiants lors de leurs recherches en bibliothèque ou sur le Web (adresses de bibliothèques et de sites web, outils de recherche informatisés, opérateurs booléens ...).

Pour consulter le document consacré à la recherche documentaire, [Recherche documentaire](#)

- **RÉPERTOIRE DE SITES WEB**

Afin de guider les étudiants dans leurs recherches sur le web, le portail Netvibes du centre de documentation, vous propose une sélection de sites web présentés par onglets thématiques : www.netvibes.com/documentation-assas

- **CONVENTION DE VANCOUVER**

Toutes les productions écrites des étudiants en santé doivent répondre à la Norme de la convention de Vancouver (convention la plus utilisée dans la littérature médicale internationale). Le choix d'une convention unique permet ainsi d'harmoniser l'écriture des références.

Un livret récapitulatif, résultat de la traduction et de la synthèse de différents écrits, a été créé à destination des étudiants. Il a été régulièrement mis à jour, au fur et à mesure de l'évolution de la convention.

[Lien vers la traduction française de la convention](#)

- **LUTTE ANTI-PLAGIAT**

Afin de garantir la valeur des documents produits et des enseignements, l'École d'Assas est abonnée au logiciel anti-plagiat [Compilatio](#).

Consultez la [Charte anti-plagiat](#) de l'École d'Assas.

- **SERVICES**

Le centre de documentation propose à ses utilisateurs :

- une formation de base à la recherche documentaire en français et en anglais,
- une aide à la recherche,
- une formation à la rédaction des références bibliographiques,
- une formation à l'utilisation des traitements de texte (débutants/experts) via des ateliers et tutoriels vidéo,
- une formation à l'utilisation du logiciel de gestion de références bibliographiques Zotero, via des ateliers et tutoriels vidéo.